

Pour l'UNSA c'est OUI !

Le PPCR, c'est quoi ?

Un accord issu de négociations entre l'administration et les syndicats sur les parcours professionnels, la carrière et la rémunération (PPCR) des fonctionnaires.

Le but était de renouveler et conforter notre modèle de Fonction publique.

Le gouvernement, après deux ans de dialogue, a fait une proposition en juillet 2015. <http://bit.ly/1hZJwVH>

Pour moi, ça changera quoi ?

- En moyenne : +80€/mois, 960€/an, plus de 25 000 € sur la carrière
- Une intégration d'une partie des primes dans mon indice de rémunération ⇒ Cela améliorera ma future pension de +150€ à +300€
- Un accès à deux grades pendant ma carrière, donc une meilleure rémunération en deuxième partie de carrière
- Une négociation salariale tous les ans pour discuter de la valeur du point d'indice de ma rémunération qui est gelée depuis 2010 !

Pour l'UNSA Éducation, c'est OUI !

Les syndicats avaient jusqu'à fin septembre pour signer l'accord... ou le refuser.

Pour que la proposition soit validée, il fallait une majorité en faveur de cet accord.

Avec 6 syndicats sur 9 prêts à s'engager (représentant quasi 50% des voix), le gouvernement a décidé de valider cet accord.

Cette proposition PPCR marque des avancées concrètes pour tous les collègues.

L'UNSA, réformiste et pragmatique, s'est prononcée favorablement à la signature de cet accord.

<http://bit.ly/1QmwtIY>

Ceux qui ont dit non !

Pour la CGT, Solidaires et FO, c'est non !

Ces organisations ont donc fait le choix de ne pas participer au suivi des mesures prévues dans cet accord. Heureusement que d'autres organisations ont pris leurs responsabilités, faute de quoi les fonctionnaires auraient pu attendre encore de nombreuses années des avancées concrètes.



Plus d'infos
sur ma rémunération

<http://bit.ly/1OjaiG6>